

Mutualistes, en avant !

Joignant le geste à la parole, Mgr de Montréal vient de fonder la Société de Tempérance qu'il annonçait dans sa lettre pastorale d'il y a quelques semaines.

Cette société, dont il sera le président actif et l'âme dirigeante, aura pour patron saint Jean Baptiste, l'abstinent par excellence, et pour directeurs MM. les curés de chaque paroisse. Enfants, jeunes gens, chefs de famille seront priés de faire partie de cette association dont nous attendons les plus beaux résultats.

L'éloquent appel de notre premier pasteur sera entendu des mutualistes qui désiraient un semblable mouvement depuis longtemps déjà. Il est donc hors de doute que nos sociétaires se hâteront de s'enrôler, dans leur section paroissiale, sous la bannière de la sainte tempérance.

Il appartient aux hommes qui ont pensé faire des sacrifices d'argent pour assurer le bien-être matériel de leur famille, de donner le bon exemple dans la croisade qui commence contre l'alcool, cause de tant de foyers éprouvés, de tant de misères, de tant de dégradations, de tant de vices.

Soldats de la mutualité devenez les apôtres de la tempérance et vous aurez complété votre œuvre. Sachez reconnaître le zèle ardent, la sollicitude paternelle qu'éprouve pour vous, pour vos familles, pour votre race, l'archevêque de la métropole, notre président d'honneur.

Mutualistes, en avant !

Qu'est-ce que la poésie ?

Chasser tous souvenirs et fixer la pensée,
Sur un bel axe d'or la tenir balancée ;
Incertaine, inquiète, immobile pourtant ;
Eterniser peut-être un rêve d'un instant ;
Aimer le vrai, le beau, chercher leur harmonie ;
Ecouter dans son cœur l'écho de son génie ;
Chanter, rire, pleurer seul, sans but, au hasard ;
D'un sourire, d'un mot, d'un soupir, d'un regard.
Faire un travail exquis, plein de crainte et de
[charme.

Faire une perle d'une larme ;
Du poète ici bas voilà la passion,
Voilà son bien, sa vie et son ambition.

Alfred de MUSSET.

Des milliers d'ivrognes descendent tous les ans dans la tombe, ne laissant après eux que le déshonneur.

Abbé CHS LAROCQUE.

Echos du Congrès de la Tuberculose

PARIS, OCTOBRE 1905

PRÉSERVATION ET ASSISTANCE DE L'ADULTE

HYGIÈNE SOCIALE

ASSURANCES ET MUTUALITÉ DANS LA LUTTE
CONTRE LA TUBERCULOSE

(Suite)

DISCUSSION DES RAPPORTS

M. MILLERAND. — Nous devons nous inspirer des exemples de l'Allemagne, et, comme elle, nous efforcer d'employer nos capitaux à des œuvres de préservation. Il importe donc de favoriser l'emploi pour des œuvres sociales des capitaux fournis par les ouvriers, les patrons.

M. MABILLAUD. — On a fait en ces derniers temps le reproche aux mutualistes de ne pas s'être occupés de la lutte contre la tuberculose.

Les sociétés de mutualistes doivent entrer dans la voie de la prophylaxie et sont, du reste, prêtes à le faire.

M. FREUND fait observer qu'il est fort bien de prendre toutes les mesures que l'on propose, mais qu'il faut surtout s'occuper de prévenir la maladie en rendant les individus plus aptes à vivre correctement.

M. CHEYSON voudrait voir se réaliser l'assurance des veuves et des orphelins et souhaite que le Congrès s'en occupe.

M. FUSTER fait observer que l'on doit créer en une certaine mesure l'obligation à se protéger en raison de la nécessité supérieure de protéger la société.

COMMUNICATIONS DIVERSES

Principales mesures prophylactiques prises contre la tuberculose pulmonaire par l'administration de la Caisse d'Epargne et de retraite sous la garantie de l'Etat belge.

— M. ALPHONSE MABILLON (de Bruxelles). — On est arrivé à réduire à 2,50 pour 100 le nombre des tuberculeux parmi les employés de l'administration de la Caisse d'Epargne de Belgique, grâce à la sélection médicale, alors qu'il est de 18 à 20 pour 100 dans la population ambiante.

Comme mesures complémentaires, l'administration de la Caisse d'Epargne désinfecte les correspondances et livrets déposés. La désinfection a lieu par la vapeur de formol.

(A suivre)